



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 2 décembre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 novembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 décembre 2005

**Place de la Brèche - Autorisation au Maire de déposer les demandes
de permis de construire**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE,
Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul
SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève
RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme
Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX,
Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE,
M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Nathalie BEGUIER.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY

Conseillers :

Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M.
Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 décembre 2005

DELIBERATION D20050482

AMERU

**Place de la Brèche - Autorisation au Maire de déposer les
demandes de permis de construire**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Parallèlement à la réalisation du bas de la Brèche, les études concernant le haut de la Brèche se sont poursuivies concernant le multiplexe cinématographique, l'espace d'animation et d'initiative, la brasserie, le parking souterrain, le jardin et les espaces publics.

A ce stade des études, il est nécessaire de déposer les demandes de permis de construire correspondant à l'ensemble des équipements projetés.

A ce titre, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire à déposer les demandes de permis de construire pour le parking souterrain, le multiplexe cinématographique, l'espace d'animation et d'initiative, la brasserie et les portiques.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	28
Contre :	0
Abstention :	6
Non participé :	0
Excusé :	11

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)